

## RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

### Intitulé (cadre 1)

**Master mention STAPS : Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique (IEAP)**

### (cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention

### Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

### Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 7

Code NSF :

110 – Approches pluriscientifiques / 115 – Physique / 118 – Sciences de la Vie / 124 – Psychologie

200 – Technologies industrielles fondamentales

315 – Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

331 – Santé / 335 – Animation sportive, culturelle et de loisirs

411 – Pratiques sportives (y compris : arts martiaux)

### Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le titulaire du Master mention STAPS Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique conçoit, initie, met en place et coordonne des projets et des démarches d'innovation, de création et/ou d'optimisation de comportements, de services ou de produits dans le domaine des interfaces homme-machine, homme-équipement, homme-environnement et tâches et homme-société, impliquant l'activité humaine. S'appuyant sur une expertise professionnelle, sportive et scientifique pluridisciplinaire, les activités du titulaire s'articulent autour des activités suivantes :

- Usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- Communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- Appui à la transformation en contexte professionnel
- Evaluation et analyse de la motricité et de l'activité humaine en la replaçant dans son contexte de réalisation
- Conception de matériels (dispositif, équipement et/ou matériau) adaptés aux pratiquants / opérateurs / patients dans les domaines du sport, des loisirs, du travail et de la santé
- Conception des environnements (situations, organisations) adaptés aux pratiquants / opérateurs / patients dans les domaines du sport, des loisirs, du travail et de la santé
- Opérationnalisation de la démarche ergonomique au service et auprès du pratiquant / opérateur / patient au sein d'un projet dans les domaines du sport, des loisirs, du travail et de la santé

- bloc 9 : Conception, coordination et management de projets en ingénierie et ergonomie du sport, des loisirs, du travail et de la santé

## **Compétences ou capacités évaluées**

### **Bloc 1 : 7MT-1001-Usages avancés et spécialisés des outils numériques**

- 1-1. Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- 1-2. Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

### **bloc 2 : 7MT-2001-Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés**

- 2-1. Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- 2-2. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- 2-3. Résoudre des problèmes pour Développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- 2-4. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- 2-5. Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

### **bloc 3 : 7MT-3001-Communication spécialisée pour le transfert de connaissances**

- 3-1. Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- 3-2. Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

### **bloc 4 : 7MT-5001- Appui à la transformation en contexte professionnel**

- 4-1. Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- 4-2. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- 4-3. Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

### **bloc 5 : Evaluation et analyse de la motricité et de l'activité humaine en la replaçant dans son contexte de réalisation en vue, notamment, d'identifier les besoins des personnes en situation.**

- 5-1. Concevoir et justifier des protocoles d'analyse, d'évaluation et/ou de caractérisation de l'activité grâce la production d'une analyse réflexive argumentée sur les théories de la motricité et de l'activité humaine
- 5-2. Valider une instrumentation, certifier la qualité d'évaluation et traiter les données
- 5-3. Conduire le protocole d'évaluation et d'intervention au service de la démarche ergonomique
- 5-4. Analyser et critiquer les résultats des investigations
- 5-5. Produire une analyse systémique et une caractérisation individuelle des capacités du pratiquant / opérateur / patient, en le replaçant dans son contexte

**bloc 6 : Conception de matériels (dispositif, équipement et/ou matériau) adaptés aux pratiquants / opérateurs / patients dans les domaines du sport, des loisirs, du travail et de la santé**

- 6-1. Proposer une analyse réflexive sur la pertinence des couplages existants entre le pratiquant / opérateur / patient et le matériel
- 6-2. Rédiger un cahier des charges technique et fonctionnel pour développer un nouveau matériel
- 6-3. Simuler les changements envisagés en relation avec les différents enjeux du contexte (performance, confort, sécurité, santé, fiabilité, etc.)
- 6-4. Négocier et ajuster une démarche d'ingénierie de conception prenant en compte les facteurs humains
- 6-5. Participer au Pilotage de la démarche R&D (propriété intellectuelle, réglementations, méthodologies de l'innovation, etc.) par la maîtrise des processus correspondant.
- 6-6. Participer au Pilotage de la démarche d'industrialisation et de production (suivi qualité, normalisations, coûts, etc.) dans un contexte national et international par la maîtrise des processus correspondant

**bloc 7 : Conception des environnements (situations, organisations) adaptés aux pratiquants / opérateurs / patients dans les domaines du sport, des loisirs, du travail et de la santé**

- 7-1. Proposer une analyse réflexive ergonomique sur les environnements (situations, organisations) et les tâches (gestes, postures), en replaçant le pratiquant / opérateur / patient au centre du processus
- 7-2. Identifier les conditions d'intervention sur les situations et Planifier l'accompagnement au changement
- 7-3. Concevoir une démarche ergonomique systémique individuelle et/ou collective à visée préventive
- 7-4. Concevoir des simulations (numériques, maquettage, immersion...) et rendre compte de leurs résultats.

**bloc 8 : Opérationnalisation de la démarche ergonomique au service et auprès du pratiquant / opérateur / patient au sein d'un projet dans les domaines du sport, des loisirs, du travail et de la santé**

- 8-1. Conduire la démarche ergonomique et accompagner la transformation de la personne et le situation selon des critères de bien-être, de confort, de sécurité et de performance
- 8-2. Conduire le protocole d'intervention auprès des personnes et le réguler au service de la démarche ergonomique
- 8-3. Conduire le processus ergonomique en situation en y intégrant les activités en simulation et modélisation.
- 8-4. Initier, structurer, personnaliser et transformer un projet en ingénierie et ergonomie du sport, des loisirs, du travail et de la santé

**bloc 9 : Conception, coordination et management de projets en ingénierie et ergonomie du sport, des loisirs, du travail et de la santé**

- 9-1. Conduire une analyse réflexive sur les risques et les opportunités de sa pratique professionnelle.
- 9-2. Participer au processus de création des innovations technologiques, en lien avec les pratiques émergentes et les transformations sociales
- 9-3. Concevoir, Initier et adapter un projet en ingénierie et ergonomie aux différents réseaux socio-professionnels (donneur d'ordre, sous-traitants etc.) locaux, nationaux et internationaux
- 9-4. Communiquer, vulgariser, négocier le projet en s'adaptant aux différents interlocuteurs
- 9-5. Piloter une équipe restreinte et développer une capacité d'analyse pour élargir ses compétences de pilotage
- 9-6. Participer à l'évolution de l'organisation.

Chaque mention pourra être déclinée en parcours-type (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées.

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

### Secteurs d'activités (5 maximum à présenter sous forme de liste avec tiret)

- Conception de matériels et de dispositifs liés à l'activité physique, au sport, à l'industrie et à la santé
- Ergonomie et facteurs humains
- Secteur du conseil et de l'accompagnement dans les domaines du sport, de la santé, du travail et des loisirs
- Recherche

### Mots clés des secteurs accessibles (en majuscule séparés par un ;)

INGENIERIE ; ERGONOMIE ; RECHERCHE ; SPORT ; BIEN-ETRE ; SANTE ; TRAVAIL ; LOISIRS.

### Types d'emplois accessibles

- Ingénieur conseil,
- Ingénieur produit,
- Ingénieur de recherche,
- Ingénieur essai terrain - essai laboratoire,
- Ingénieur développement,
- Ingénieur conception - production,
- Responsable de projet technique et technologique,
- Responsable technico-commercial,
- Responsable qualité contrôle,
- Responsable logistique,
- Ergonome,
- Chargé de missions en ergonomie,
- Spécialiste facteurs humains et organisationnels,
- Référent-accompagnateur scientifique, méthodologique et technologique de la performance,
- Chargé d'analyse et de développement

### Mots clés des emplois accessibles (en majuscule séparés par un ;)

INGENIEUR ; ERGONOME ; REFERENT SCIENTIFIQUE, METHODOLOGIQUE ET TECHNOLOGIQUE; CHARGE DE RECHERCHE ; CHARGE DE MISSIONS

### Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

- H1206 Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
- H1302 Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- Industriels
- K2401 Recherche en sciences de l'homme et de la société
- K2402 Recherche en sciences de l'univers de la matière et du vivant
- M1402 Conseil en organisation et management d'entreprise

### Réglementation d'activités

Cette activité est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le Master mention STAPS "Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique".

## Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités de la certification permettent de valider les compétences via l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme (l'article 11 de l'arrêté Licence 2011). Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence), soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets tutorés ou non et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence.

| Conditions d'inscription à la certification                      | Oui | Non | Indiquer la composition des jurys  |
|--|-----|-----|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X   |     | Leur composition comprend :<br>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation<br>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.<br>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements |
| En contrat d'apprentissage                                       | X   |     | Le jury est composé :<br>- d'une majorité d'enseignants-chercheurs<br>- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.                  |
| Après un parcours de formation continue                          | X   |     | Le jury est composé :<br>- d'une majorité d'enseignants-chercheurs<br>- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.                  |
| En contrat de professionnalisation                               | X   |     | Le jury est composé :<br>- d'une majorité d'enseignants-chercheurs<br>- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.                  |
| Par candidature libre  |     | X   |  |
| Par expérience<br>Date de mise en place : 2002                   | X   |     | Le jury est composé :<br>- d'une majorité d'enseignants-chercheurs<br>- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.                  |

### Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Selon les parcours types suivi ou/et les secteurs d'activités professionnels d'exercices, des diplômes ou des certifications d'autres ministères ou de branches professionnelles peuvent être visés.

### Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Ne rien indiquer mais signaler si vous avez lu des choses particulières

## Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Sera complété par la DGESIP avec l'ensemble des arrêtés pour les différents établissements habilités ou accrédités pour délivrer la mention de LP concerné.

Références autres :

- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence
- Arrêté du 22 janvier 2014, fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

## Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accréditées et/ou habilités à délivrer la mention

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

## Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention. Pour ce faire une liste générique de lien web sera générée ; charge aux DSI des établissements d'assurer le renvoi sur les pages ad hoc de leurs sites web (à faire : AA + GR)